

L'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement a publié fin septembre 2004 un avis de marché afin de débiter un "Audit relatif aux nuisances acoustiques des chantiers d'entretien et de renouvellement des infrastructures ferroviaires en Région de Bruxelles - Capitale". Cet appel d'offres est notamment ouvert aux bureaux d'études français.

L'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement a publié fin septembre 2004 un avis de marché afin de débiter un "Audit relatif aux nuisances acoustiques des chantiers d'entretien et de renouvellement des infrastructures ferroviaires en Région de Bruxelles - Capitale". Cet appel d'offres est notamment ouvert aux bureaux d'études français.

La mission vise à évaluer les nuisances acoustiques des zones résidentielles, d'équipements, de loisirs et des zones mixtes situées le long de voies de chemin de fer durant une période de travaux et faire des recommandations visant à remédier à ces nuisances. Elle comprend notamment l'identification des différents types de chantiers/travaux ferroviaires, suivi d'une campagne de mesures acoustiques, pour certains de ces chantiers/travaux, afin d'objectiver la gêne ressentie par les riverains. L'étude devra également déterminer les types de chantier les plus nuisibles qui devraient être soumis à des mesures particulières de publicité auprès des riverains. Elle demande également la réalisation d'un inventaire des solutions possibles pour réduire les nuisances sonores des chantiers ferroviaires. Dans ce cadre, les pratiques et mesures d'accompagnements lors de ces types travaux, prises par la S.N.C.B. (Société Nationale des Chemins de Fer Belges) ou à l'étranger, seront identifiées et évaluées.

Le cahier des charges peut être demandé auprès de l'IBGE jusqu'au 22 octobre inclus. Site du Bulletin des adjudications du 24/09/2004 (page 10934) :

www.ejustice.just.fgov.be/bul/bulf.htm